

TRAVAIL PRÉVENTION SANTÉ

Bulletin trimestriel Santé Sécurité au Travail Prévention des Risques Professionnels et Santé au Travail Fédération MSA Alpes Vaucluse

N°3 - 2008
Départements 04-05-84

SOMMAIRE

Page 1 :

Action apprentis

Page 2 :

Charte phyto

Agriculture raisonnée

Page 3 :

CO2 en cave

Maintien dans l'emploi

Page 4 :

Phyt'attitude

Données Chiffrées

Infos pratiques

Dernières parutions

ACTION APPRENTIS

Visites des entreprises employant des apprentis.

Les élèves apprentis constituent une population fragile qu'il est nécessaire de sensibiliser aux risques professionnels.

A ce titre, depuis 2006, en partenariat avec plusieurs établissements scolaires du



Vaucluse, des Hautes-Alpes et des Alpes-de-Haute-Provence, le Service Prévention mène une action auprès des apprentis et de leurs maîtres d'apprentissage.

Pour l'année scolaire 2007-2008, 46 entreprises ont été visitées, plus de 80 apprentis ont été rencontrés. Lors de ces échanges, le Service Prévention a constaté que les maîtres d'apprentissage sensibilisent les jeunes aux risques auxquels ils sont exposés. Néanmoins, ces entretiens sont l'occasion de rappeler quelques règles concernant l'utilisation de machines dangereuses, notamment pour les plus jeunes. Par exemple, l'utilisation d'une tronçonneuse ou d'une débroussailluse est interdite aux moins de 16 ans et nécessite une dérogation délivrée par l'inspection du travail, pour les moins de 18 ans.

Cette action permet de connaître de nouvelles entreprises et de leur proposer un suivi et des informations concernant les risques professionnels des différents secteurs d'activité (Document unique d'évaluation des risques, livret d'accueil,...).

La plupart des visites a été réalisée dans des entreprises d'espaces verts, dans lesquelles la manipulation d'outils dangereux est quasi quotidienne. Les autres secteurs d'activité qui ont été touchés par cette action sont : les pépinières horticoles, les centres hippiques et la viticulture.

**Pour nous
contacter :**

Gap

PRP : 04.92.40.11.65

MT : 04.92.40.11.35

Avignon

PRP : 04.90.13.66.99

MT : 04.90.13.67.74

Manosque

PRP : 04.92.73.49.73

MT : 04.92.72.10.53

L'essentiel
et plus encore



CHARTRE ENTRE LA MSA ET LA CHAMBRE D'AGRICULTURE



L'Association Régionale des MSA de la région PACA (AROMSA) et la Chambre Régionale d'Agriculture sont précurseurs, en signant la première convention de partenariat le 5 février 2008 à Aix-en-Provence pour une action de formation sur les produits phytosanitaires. Il s'agit de répondre à la nouvelle réglementation « santé environnement ».

Cette action de formation a pour objectif de former l'ensemble des utilisateurs de produits phytosanitaires en s'appuyant sur l'analyse de leurs pratiques quotidiennes. Elle permet d'associer la protection des personnes et la protection de l'environnement. L'accord-cadre régional sera décliné dans chacun des départements, en tenant compte des spécificités locales.

FORMATION DANS LE CADRE DE L'AGRICULTURE RAISONNÉE

La charte agriculture raisonnée implique que salariés et dirigeants suivent une formation à la sécurité au travail correspondant aux tâches réalisées (engagement n°8).

A ce titre, l'ensemble du personnel d'un grand domaine de Châteauneuf-du-Pape a suivi une formation, assurée gratuitement par le Service Prévention de la Fédération MSA Alpes Vaucluse, le 4 décembre dernier en partenariat avec la Chambre d'Agriculture de Vaucluse.

Cette intervention a permis d'aborder la mise en place du document unique d'évaluation des risques, la prévention autour des risques liés à l'utilisation des produits phytosanitaires, mais également des risques machine et des risques liés aux travaux de taille. Elle a également été l'occasion d'échanges constructifs entre salariés et employeur sur la mise en place d'actions de prévention.

Le Service Prévention propose un autre module de formation dans le cadre du référentiel agriculture raisonnée. Il s'agit d'une formation action qui se déroule sur 2 jours. Elle a pour objectif d'initier les stagiaires à l'analyse de leur activité dans l'environnement global de l'entreprise. Elle permet de réfléchir sur l'impact de son comportement et de celui des autres sur la Prévention des Risques Professionnels. Chacun à son niveau participe à la prévention dans l'entreprise.

Ce module donne une méthode d'analyse des situations de travail pour mettre en évidence les incidents et les risques dans les différents chantiers afin de dégager des pistes d'actions de prévention.

PHYT'ATTITUDE : Signaler c'est déjà protéger

Pour protéger les cultures, vous utilisez régulièrement des produits phytosanitaires. Malgré tous vos efforts de prévention, vous êtes quelques fois incommodés après avoir réalisé un traitement. Maux de tête, nausées, maux de ventre, irritations ou difficultés à respirer... Les produits phytosanitaires en sont peut-être la cause. Le réseau Phyt'Attitude est là pour recueillir vos témoignages anonymes afin de faire progresser votre sécurité et conserver votre santé.

Votre collaboration nous est précieuse, n'hésitez pas, signalez vos symptômes !

Phyt'attitude

Signalez-nous vos symptômes

N° Vert 0 800 887 887
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

ACTION CO2 EN CAVE

En collaboration avec la Fédération des caves des vignerons coopérateurs de Vaucluse, les conseillers du Service Prévention de la MSA dans le cadre des vendanges 2007, ont réalisé une enquête sur les risques liés au dioxyde de carbone (CO2).

Les résultats ont été présentés les 11, 13 et 14 mars 2008 sur 3 sites différents, afin de faciliter le déplacement des salariés et dirigeants venus nombreux pour échanger sur le sujet. Une présentation a également été faite à l'assemblée générale des caves coopératives le 26 Mars 2008 à Goult.

Globalement, l'étude montre que les caves sont très préoccupées par ce risque. Deux tiers d'entre elles se sont équipées de détecteurs permettant de mesurer le taux de CO2. Elles complètent également la ventilation naturelle par une ventilation mécanique au cours de cette phase importante de la vinification. Lors du décuvaage, toutes les caves ventilent les cuves et 90 % d'entre elles maintiennent cette ventilation durant le procédé.

Des progrès restent à faire en termes de protocole de décuvaage et de secours, puisque seulement 26 % des caves disposent de protocoles écrits. Des échanges plus réguliers entre salariés et dirigeants pourrait permettre également de valider les règles de métier et d'intervention.



MAINTIEN DANS L'EMPLOI : UNE CELLULE PLURIDISCIPLINAIRE

En 2006, une cellule maintien dans l'emploi au service des travailleurs handicapés a été créée au sein de la MSA. Elle est constituée d'agents de développement social local, de médecins du travail et de conseillers en prévention. Elle a pour vocation d'apporter un meilleur accompagnement des adhérents reconnus travailleurs handicapés. Cette démarche concerne les salariés et les exploitants. Le but étant de les maintenir, le mieux possible, dans leur emploi.

Cette cellule a également pour objectifs de :

- favoriser les signalements précoces notamment par des médecins conseils,
- apporter un soutien psychologique aux travailleurs et à leur famille,
- délivrer une aide technique dans le cadre d'aménagements de postes en complément des aides de l'AGEFIPH.

Des aides techniques ont pu être apportées dans des entreprises de tailles et d'activités diverses. En effet, la cellule s'intéresse autant à des exploitants isolés qu'à des salariés de plus grosses structures.

Elle travaille également avec d'autres partenaires comme les Maisons Départementales des Personnes Handicapées, les SAMETH (Services d'Appui au Maintien dans l'Emploi des Travailleurs Handicapés) et les Unions patronales.

DONNEES CHIFFREES : secteur agricole (source CCMSA)

2 320 000 jours
d'arrêt en France en 2006

71 000 accidents du travail sur toute la
France en 2006

soit **195 accidents par jour**

10 500 000 €uros

Coût total des accidents du travail sur les
départements du Vaucluse, Alpes de
Haute Provence et Hautes Alpes en 2006

2 000 accidents du travail en
2006 sur la Fédération Alpes Vaucluse soit :

+ de 5 accidents par jour

86 000 jours d'arrêt pour la Fédération Alpes Vaucluse en 2006

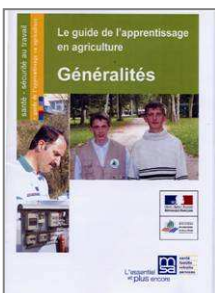
INFOS PRATIQUES

Prochaines formations Sauveteur Secouriste du Travail :

- 29 et 30 Mai 2008 (Salariés)
- 26 et 27 Juin 2008 (Exploitants)

Pour vous inscrire contactez M. SERRA : 04 90 13 66 99

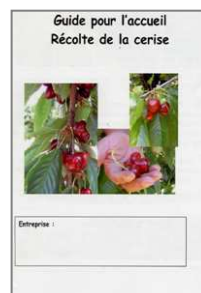
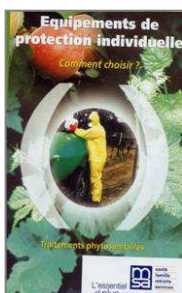
PARUTIONS PREVENTION : quelques exemples



Pour obtenir ces documents,
contactez le service prévention :

Avignon : 04 90 13 66 99

Gap : 04 92 40 11 65



TPS N°3

Rédigé par :

Marie-Pierre Carpentier
Sophie Floret
Claude Rozet

Conseillers en prévention
Fédération MSA Alpes
Vaucluse